



Bulletin d'inFORMations syndical,

Février 2018

INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PLAN DE FORMATION 2018/2019:

Favorables: CGT + CFE ; Abstention: FO (budget insuffisant, ...)

ATTENTION : FO vous informe que les heures du CPF (provenant de l'ancien DIF) non utilisé seront perdues. N'hésitez pas à regarder éventuellement quelle(s) formation(s) vous pourriez faire.

INFORMATION-CONSULTATION SUR LA MISE EN PLACE DU TAD:

Favorables: CGT + CFE ; Abstention: FO (Charte non-négociée, ...).

FO-VPF est favorable au TAD, mais avec précautions. Nous soulignons que cette charte ne précise pas des points importants:

- Le TAD n'a pas vocation à augmenter la durée journalière et hebdomadaire du travail ;
- Le TAD n'a pas vocation à servir d'outil de réductions de coût pour l'employeur (nombre de bureau, parkings, ...): Il faut savoir que chez Siemens, en France, le TAD a servi à diminuer le nombre de bureaux... Ainsi quand ses salariés doivent être présents sur leur site ceux-ci ne sont pas sûrs d'avoir de la place pour travailler...

INFORMATION-CONSULTATION SUR MODULATION D'HORAIRE : Cela concernera la finition (*et une partie des fonctions supports telle que qualité, magasin RS, kitting*). Cela commencera par de la modulation basse suivie de modulation haute juin/juillet ce qui permettrait (côté salariés) de redémarrer progressivement et diminuer le chômage...

Les élus FO s'abstiennent : Certes, la modulation est un moyen d'éviter l'activité partielle mais ce chômage est dû, au moins, en partie à la stratégie de production low-cost d'Alstom qui aboutit à un site polonais surchargé pendant que des salariés chôment en France.

COMPACTAGE DU SITE :

Magasin « Service » du D15 vendu à TMF, opérateur logistique avec qui VPF travaille. La direction regarde pour le M2 et M4. Au niveau de la France, la Direction a déclaré que l'on avait une « surcapacité industrielle ». La direction souhaite conserver la production des chaudrons 2 niveaux plus complexes mais externaliser la chaudronnerie pour les chaudrons simples.

NEO

Cela a provoqué du travail le samedi pour des volontaires sur le projet M7. Pour le moment, sur les projets concernés, le constat est une surcharge au niveau engineering et des retards planning. FO a également alerté sur des impacts négatifs au niveau production.

La direction indique que NEO devrait permettre des gains dans la phase d'industrialisation et de production mais le <<REX>> n'est pas connu ce jour...

Intéressement:

94,3% des objectifs atteint.

FINANCE:

Les projets actuels présentent de bons indicateurs financiers malgré les tensions. RAS sur l'activité « Service ».

EHS :

Malgré des résultats corrects en termes d'objectifs la prudence reste de mise : d'après la Direction il faudrait « remettre la pression » sur le respect des règles EHS...



Bulletin d'inFOrmations syndical,

Février 2018

LES NAO CHEZ ALSTOM POUR 2018:

- Pas de salaire inférieur à 1750€ (coef 170)
- Revalorisation des primes de 1,4% (médailles du travail, primes diverses, ...)
- Montant forfaitaire d'Augmentation Générale de 36€ pour tous les non-cadres (tous les non-cadres auront 36€ en plus sur leur salaire de base).
- Prime supplémentaire fixe de 260€ pour tous ceux qui ne sont pas soumis au bonus.
- Budget d'Augmentations individuelles :
 - Ouvriers et tous les ATAM : 1% d'AI
 - Ing & Cadres sans bonus : 1,8% d'AI
 - Ing & Cadres avec bonus : 1,5% d'AI
- Ouverture <<chantier>> sur les conditions de déplacement, missions & récupération...
- Application de la retraite supplémentaire obligatoire des Ing&C au 1er juillet 2018.
- Re-négociation du PERCO.
- Discussion sur le droit à la déconnexion, 1ere réunion le 10 avril.
- Discussions sur le don de RTT,
- Revalorisation des "pensions d'invalidité", OK sur le principe, sera vu avec Humanis.
- Renégociation sur accord d'intéressement.
- Continuer le développement de l'alternance.

Pour FO ces propositions manquent totalement d'ambition notamment vis-à-vis des communications de la Direction sur les résultats d'Alstom.

POUR CELLES & CEUX QUI AURAIENT DES SOUCIS AVEC LA MUTUELLE GENERATION :

----- ✂ -----

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

N° de Sécurité Sociale:

Adresse:

N° ALPS:

N° de Tél:

Adresse e-mail:

Problème rencontré: *(Joindre les justificatifs et documents éventuels)*

.....

.....

.....

A remettre à votre délégué FO le plus proche ou à scanner et nous l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante : syndicatfovpf@gmail.com.